

# **Statistiques conjoncturelles**

2003/0325(COD) - 01/02/2005

La commission a adopté le rapport de Mme Margarita STARKEVIIT (ADLE, LT), qui approuve dans les grandes lignes la proposition, sujette à une série d'amendements (première lecture de la procédure de codécision). Plusieurs de ces amendements visent à réduire les coûts de collecte et de communication des données requises par les instituts de statistiques pesant les entreprises. D'autres amendements ont pour objectif l'amélioration de l'évaluation qualitative des agrégats statistiques.